



## **CONSEIL ADMINISTRATION RIVES D'AUTISE (85)**

**08 et 09 AVRIL 2026**

Patrick LABLANCHE, président de la Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars (FFACCC) ouvre la séance le mercredi 08 avril 2026 à 14 H 00.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres du comité exécutif présents ainsi que les présidents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Sont présents ou représentés :

AACC85 – ACCAVDR - ACCNDS – ACCRE – ACCM - ACCREPA – CC18C – CCAMB – CCCN - CCNP – CCC Digne les Bains - CCCPCA – CCCSO – DETHLEFFS - HEXAGONE – CCCIF – SMH - UCCF – CCCPF – 3CV

Présentation des Membres du Comité Exécutif (Membres du bureau et responsables des commissions) :

### **COMITÉ EXÉCUTIF**

#### **Membres du bureau :**

- ✚ Patrick LABLANCHE, Président de la FFACCC.
- ✚ Marie Madeleine COUTURIER, Vice-Présidente, Secrétaire Générale Adjointe.
- ✚ Daniel COLLOMBET, Vice-Président, Trésorier Adjoint.
- ✚ Daniel DRAUT, Secrétaire Général. Absent excusé
- ✚ Pierre ARGENTIN, Trésorier.

#### **Membres du comité exécutif :**

- ✚ Erick COLOMBÉ : Responsable partenariat et membre de la commission communication
- ✚ Jean Claude MOUFFLE : Responsable Salons-Forum-Voyages
- ✚ Roland GUEBEY : Responsable de la Communication, Rédacteur de Vadrouille / Conception. Absent excusé
- ✚ Danielle ROZIAU : Membre Commission Partenaires
- ✚ Patrick MOURRAUT : Membre Commission Juridique
- ✚ J. Jacques RIOT : Adjoint Commission Informatique
- ✚ Bernard DÉPIERRE : Responsable Commission Informatique, de la mise à jour du Site Internet, Gestion de la base en ligne.

#### **Responsables des commissions :**

- ✚ Pierre ARGENTIN : Responsable de la commission trésorerie.
- ✚ Erick COLOMBÉ : Responsable de la commission partenaires.
- ✚ Roland GUEBEY : Responsable de la commission communication, Rédacteur de Vadrouille / Conception.
- ✚ Jean-Claude MOUFFLE : Responsable de la commission voyages, salons - forums.
- ✚ Marie-Madeleine COUTURIER : Responsable de la commission juridique et administrative.
- ✚ Bernard DÉPIERRE : Responsable de la commission informatique.

## **DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE**

Après avoir été sollicité, Daniel SIMON, secrétaire du club Camping-Car du Pays de Fayence, accepte d'être secrétaire de séance. Personne dans la salle ne s'y oppose. Daniel SIMON est donc désigné « Secrétaire de Séance ».

### **1) SITUATION DES EFFECTIFS :**

Patrick LABLANCHE : On va parler des effectifs, je ne vous mets pas le tableau parce que, par principe, je n'aime pas gêner des gens qui sont en négatif.

Mais on s'aperçoit actuellement qu'on a soit des clubs qui sont très positifs, en augmentation d'effectifs, soit des négatifs. Alors qu'on soit négatif au niveau de la FFACCC pour le moment, c'est normal. Je vous rappelle qu'il y a trois clubs qui ont quitté la FFACCC l'année dernière.

Il y a le club de l'Est, qui avait à ce moment-là 170 adhérents, les Vadrouilleurs qui avaient 22 adhérents, et ACCVendée, le tout premier club de Vendée qui était rentré à la FFACCC, avec une cinquantaine d'adhérents.

Cela fait quand même pas loin de 200 adhérents, donc par rapport à nos presque 3000, on devrait être à 2800.

On atteint notre maximum d'adhérents toujours vers le mois de juillet à peu près. Pourquoi ? Parce qu'on en perd naturellement tous les ans, mais on en retrouve autant naturellement tous les ans. Donc pour le moment, on est un peu en dessous de l'année dernière.

On a regardé le tableau ce matin au niveau du comité exécutif. On s'aperçoit que les clubs qui sont en négatif sont notamment les clubs de marque. Au niveau des présidents de ces Clubs on ne peut rien leur dire, parce que ça ne dépend pas d'eux, ni malheureusement pas de la marque non plus, ça dépend des concessionnaires. Les concessionnaires ne relaient pas tout ce qu'il leur est donné, notamment pour être adhérent.

### **2) Doit-on maintenir le CA de printemps en présentiel :**

Nous nous sommes posés la question, doit-on maintenir le C.A. de printemps en présentiel ? Alors, on en a parlé ce matin au comité exécutif.

La conclusion est qu'il fallait le maintenir. Parce que c'était un moment de convivialité où on arrivait à se retrouver.

Même si ça coûte un peu de sous à tout le monde, au moins, on a l'occasion d'échanger de visu, de se voir. Et c'est important. Parce que si on le fait en visioconférence, surtout si demain on est 40 ou 50, cela va être très compliqué.

Cette année au niveau de la FFACCC, parce qu'on essaie de bien gérer aussi, on a fait une économie en cumulant le CA de printemps de la fédération et l'AG de l'UCCF. Alors pourquoi ? Parce qu'il faut savoir que l'UCCF est un club à part, qui a un bureau avec six personnes, mais dont le conseil d'administration est composé de douze personnes, c'est-à-dire les six personnes élues au bureau du club UCCF et six membres du comité exécutif de la fédération, puisqu'en gros c'est un club que la FFACCC a créé pour répondre à la FFCC en disant les gens ne veulent pas aller en club, adhérez à l'UCCF, c'est le club de la fédération.

Beaucoup ne savent même pas que c'est un club, mais bon, ce n'est pas trop grave parce qu'au moins on les a comme adhérents. Donc, pour éviter d'avoir des doubles frais, parce que si je fais le CA de la FFACCC ici et que l'UCCF fait son CA dans les Pyrénées, les six membres de la FFACCC qui vont y aller vont faire six notes de frais, vous m'avez compris ? Alors que là, on n'en fait qu'une puisque l'on est sur place. Donc on a décidé avec Daniel et son bureau de faire le test cette année.

Je pense que c'est concluant et qu'on va continuer sur cette base. De plus, cela permettra aussi à vous les autres clubs de mieux connaître l'UCCF et son fonctionnement. On vous invitera comme on l'a fait là et peut-être même, pourquoi pas, à participer aux prolongations qu'organise l'UCCF dont c'est la seule sortie de l'année.

### **3) Proposition de faire un compte rendu des réunions de Président :**

Depuis que j'ai pris la présidence, j'ai rappelé à ce que les présidents assistent à cette réunion du mois de novembre. Il n'y avait parfois pas beaucoup de monde, parce que vous n'assistez pas en personne aux réunions mais êtes représentés. Jusqu'à présent, cette réunion était informelle et ne justifiait pas de PV ou compte rendu. Il a été demandé ce matin par un membre du comité exécutif s'il ne serait pas bien de faire un compte rendu, pas un PV. Un compte rendu des présidents pour dire ce qu'il s'est dit au moment de la réunion des présidents pour n'envoyer qu'au seul et unique président. On s'est dit que c'était aberrant.

Donc, on a conclu ce matin qu'il n'y aura plus de réunion de présidents au mois de novembre. Il n'y aura qu'un compte rendu du conseil d'administration. Pourquoi ? Parce qu'au conseil d'administration, d'abord on accepte d'autres adhérents qui n'ont pas la parole, en sus des présidents de clubs ou leurs mandataires qui eux ont le droit de poser des questions.

Et en plus, il y a une possibilité de questions diverses à la fin. Donc les clubs peuvent poser des questions à l'avance et on y répond pendant le conseil d'administration. Mais, on s'est dit qu'il pouvait y avoir un manque, notamment lorsque vous avez des questions personnelles que vous n'avez pas envie de poser au conseil d'administration, parce que ça touche seulement votre club ou la gestion de votre club. Donc il n'y a aucun problème. Il faut continuer l'échange pour vous aider. Mais on supprime la réunion de président.

Là, je vais vous poser une question de confiance parce que c'est une décision du comité exécutif.

Qui est contre cette suppression ? 00

Qui s'abstient ? 00

Vous entérinez donc la décision qui a été prise ce matin de dire qu'on supprime la réunion de président. Elle pourrait être remplacée par une visio conférence en cas de besoin.

### **4) COMMISSION TRESORERIE :**

#### **A) Cotisation de la FFACCC à partir de septembre 2026 pour l'année 2027**

Ce matin le comité exécutif a pris la décision de ne pas augmenter la cotisation même si la conjoncture nous obligerait à le faire normalement parce que tout augmente. On s'est dit que dans la conjoncture actuelle il ne faut pas.

Elle restera à 28 euros. On met les bouchées doubles sur la protection juridique. On en parlera plus tard.

Mais on ne bougera pas la cotisation de la FFACCC et l'on veut que ça se sache malgré les charges en augmentation. Après vous prenez les décisions que vous voulez au niveau de votre club.

Pour 2025, le résultat a été positif, de mémoire de l'ordre de 2000 €, donc on a encore un peu de marge.

Je vous rappelle qu'on a indexé le remboursement kilométrique en fonction du prix du gasoil. Pour faire les notes de frais on va être obligé d'attendre le 15 mai quand l'INSEE sort le prix moyen du carburant pendant le mois d'avril. Certains qui ont acheté le carburant plus cher sont perdants mais ceux qui l'ont acheté moins cher sont gagnants.

Nous nous appuyons sur une base de 12 l aux 100 kms, soit 12 %. Je vais donner un exemple à 2,50 € dont on va prendre 12%, c'est à dire 30 centimes qu'on va rajouter aux 20 centimes forfaitaires de frais fixes accordés, ce qui fera un remboursement à 50 centimes du km alors qu'il y a deux mois on était à 40.

### **B) Rappel des délais de reversement des cotisations. Inscription sur la base de données que lorsque l'adhérent à réglé le club**

Pour rappel, les reversements des cotisations doivent parvenir le 3 du mois suivant le règlement par l'adhérent.

Alors pensez-y, maintenant les virements sont instantanés, pour toutes les banques c'est gratuit et puis ça nous évite d'être obligés de vous appeler pour dire vous n'avez pas réglé. Alors, quand vous enregistrez quelqu'un au mois de janvier vous devez payer au plus tard le 3 février.

Par contre, et c'est l'exception, lorsque vous enregistrez quelqu'un à partir du 1<sup>er</sup> septembre pour l'année suivante sur la base de données FFACCC il est adhérent du jour où vous l'enregistrez. Il vous règle immédiatement mais vous, vous ne réglerez la fédération que le 3 février (au plus tard) de l'année suivante on vous laisse jouer avec notre trésorerie durant une période allant jusqu'à 5 mois.

### **C) Versement uniquement par virement (RIB FFACCC)**

Alors, on vous dit uniquement par virement. Pourquoi ? cela évite des déplacements lorsque la banque n'est pas à côté et des délais.

L'exemple du chèque, pratiquement toujours adressé au siège social rue Danton à Malakoff : Le temps que par l'intermédiaire du renvoi de courrier il arrive à mon domicile, nous perdons du temps, il faut au moins 3-4 jours pour qu'il arrive. Alors que les virements, c'est beaucoup simple et ça va beaucoup plus vite. Et de plus, désormais, ils sont gratuits.

### **D) HelloAsso, carte bancaire.**

On en a déjà parlé. Utilisez le plus souvent possible HELLO ASSO, pour les cotisations comme pour les voyages. Pourquoi ? C'est gratuit, vous pouvez par exemple pour un voyage programmer trois paiements. Les utilisateurs, en réglant avec leur carte bancaire, en fonction du niveau de la carte, peuvent bénéficier des garanties qui y sont liées.

## **5) COMMISSION COMMUNICATION :**

### **A) LMCC articles clubs**

Pour rappel, la revue « Le Monde du Camping-Car » est partenaire de notre Fédération.

Dans le monde du camping-car, il y a deux pages, l'une dédiée à la FFACCC, l'autre aux clubs que peu d'entre vous utilisent. Et ça, vous devriez y penser parce que ça nous ferait des

économies de la page FFACCC, ce qui ne nous empêche pas, dès qu'il y a un nouveau club, de faire un article sur celui-ci.

Les anciens clubs peuvent refaire un article afin de le présenter. Dans ce cas, il faut envoyer à [communication.ffacc451@gmail.com](mailto:communication.ffacc451@gmail.com) un message en précisant que vous désirez rédiger un article sur votre club. On vous indiquera à quelle date il faut qu'il soit rédigé et adressé à la Fédération afin qu'il passe dans tel numéro du LMCC.

### **B) Divers salons en province.**

Je vous rappelle que la Fédération est prête à vous aider financièrement pour des salons en Province. En règle générale pour un salon on vous demande environ 250 €. Vous pouvez également vous rapprocher de vos concessionnaires, leur demander s'ils peuvent vous accueillir au cours d'un salon ou de portes ouvertes. Quelquefois cela peut vous aider à faire un salon.

### **C) Lettre d'information.**

Nous rédigeons deux types de lettres d'information,

- Celle qui est faite le plus régulièrement, c'est celle pour les sorties. Tous les mois c'est Jean-Claude MOUFFLE qui s'occupe de l'éditer. Il essaye de la mettre en ligne entre le 15 et le 20 de chaque mois. Il suffit qu'il soit en déplacement et la date peut varier de quelques jours.

Cette lettre plaît bien à tous les adhérents et on va essayer de continuer.

On va également essayer de vous donner des informations sur des sorties qui sont générées par de grosses associations, des départements ou encore des régions

- Celle d'ordre général ou spécifique, c'est le cas lorsque la FFACCC vous fait part d'une nouvelle réglementation ou depuis quelques mois vous donne des indices pour « La Chasse Au Trésor ».

### **D) Vadrouille**

Vous avez pu voir que la revue évolue. On fait de plus en plus de choses.

Au niveau des comptes rendus de sortie dans Vadrouille, il n'y a que ceux des sorties ouvertes à l'ensemble des adhérents. Ils peuvent aller jusqu'à trois pages maximum avec des photos.

Je rappelle le principe de fonctionnement de Vadrouille. Ce n'est pas la Fédération qui gère, ce sont les éditons DYK directement. C'est-à-dire que toute la pub qui apparaît dedans c'est la Sté DYK qui se charge de trouver les annonceurs, d'imprimer et d'adresser la revue par voie postale aux adhérents.

### **E) Points sur la PUB de « Narbonne Accessoires »**

Avec Narbonne Accessoires, nous avons fait des tests concernant les bandeaux publicitaires.

Il fallait bien que l'on sache si l'investissement dans cette PUB nous rapportait ou non en nombre de vues. On n'avait pas trouvé le système pour le quantifier. Narbonne nous a indiqué que l'on avait eu 1780 clics l'année dernière sur les 5 parutions que nous avons réalisées.

Le principe : Lorsque vous recevez un mail de Narbonne, en cliquant sur ce dernier vous avez accès au site. Lorsque vous êtes sur leur page, avez-vous déjà vu le bandeau publicitaire de la FFACCC ? Si vous ne l'avez pas vu c'est parce que vous n'êtes pas allé jusqu'à la fin de la publication.

Cette année, pour nous permettre de comptabiliser on a demandé à certains clubs volontaires de faire une promotion sur le prix de leur adhésion au même montant que celui de l'UCCF, à 38 euros. On a une douzaine de clubs, dont le mien, qui ont suivi. Sur le bandeau qui dit « adhérer pour 38 euros à un des clubs de la FFACCC », vous cliquez et êtes renvoyé sur une page de notre site internet dédiée à cette promotion. Il reste juste à choisir l'un des clubs, tous au même prix. Le paiement se fait par Hélo Asso, en donnant le nom du club choisi. Par ce biais, la comptabilisation pourra se faire.

On a fait trois parutions, retour ZERO, la quatrième commence aujourd'hui. Je ne l'ai pas encore reçue.

Devant ce résultat, le coût de cette partie de publicité qui est financièrement important, l'année prochaine, on le consacrerà à autre chose.

## **6) COMMISSION PARTENAIRES :**

### **A) Base de données**

La base de données des partenaires est mise à jour au fil de l'eau. C'est Jean-Jacques RIOT qui s'en occupe.

### **B) Application téléphone portable.**

Comme vous le savez tous, il existe un raccourci à installer sur vos téléphones portables afin de bénéficier de la cartographie et de la géolocalisation de l'ensemble de nos partenaires. Nous avons de nouveau mis dans le dernier Vadrouille toutes les explications pour installer ce raccourci, qu'il s'agisse d'un téléphone Android ou d'un iPhone.

### **C) Recherche de correspondants dans les clubs.**

Nous avons besoin de relais dans les clubs afin de trouver et de relayer avec la Fédération de nouveaux partenaires. Dès qu'un nouveau partenaire est identifié, il est pris en photo et nous diffusons la photo sur Facebook.

### **D) Nombre de partenaires.**

Au niveau des partenaires, on n'est pas loin des 1100 partenaires aussi bien en France qu'à l'étranger. Environ 1000 en France, et 87 à l'étranger.

Il y en a que l'on est obligé d'enlever parce qu'ils ne sont plus partenaires mais il y en a des nouveaux régulièrement.

Je rappelle que dans les clubs vous pouvez relayer la commission partenariat pour expliquer, sans forcément donner la plaque d'emblée parce qu'il faut d'abord qu'on vérifie si le partenariat vaut le coup ou pas.

## **7) COMMISSION INFORMATIQUE :**

### **A) Facebook, réalisation de vidéo sur action auprès des mairies et autres pour le stationnement.**

Nous sommes à la recherche de quelqu'un qui saurait bien se servir de Facebook afin qu'il rentre dans l'équipe informatique. Nous ne sommes pas assez présents sur les réseaux sociaux en général et notamment sur ce réseau-là puisque c'est le seul sur lequel nous sommes présents.

Plus on sera présent et plus on sera vu. Donc si on passe des informations tous les jours, on sera vus par une multitude de lecteurs. Par contre, si on en passe qu'une, une fois de temps en temps, cela n'aura pas grand intérêt. C'est pour montrer qu'on existe et que les clubs existent.

Et c'est pour cette raison qu'il nous faut quelqu'un qui puisse relayer les informations du site de la FFACCC sur le site Facebook. Nous avons une adresse « facebook.ffaccc@gmail.com ».

### **B) Visioconférence.**

L'utilisation a bien augmenté, l'année passée, nous en avons fait 19 et cette année au 10 mars 2026 nous en sommes déjà à 11.

On a pris l'engagement au niveau de la Fédération de payer un abonnement annuel à ZOOM et nous ne sommes pas contingentés par le nombre ni par la durée de chaque visioconférence. Donc il ne faut pas hésiter à nous solliciter. Vous adressez un message à Bernard DEPIERRE, en lui indiquant le jour et l'heure à laquelle vous désirez votre visioconférence et il fait le nécessaire. Il ouvre la visioconférence puis lorsque c'est parti, il se déconnecte.

### **C) Base en ligne.**

Il y a des améliorations qui sont dans les tuyaux, alors on vous a demandé ce que vous souhaiteriez comme amélioration sur la base en ligne. S'il y a des choses qui ne sont pas réalisables beaucoup le sont.

C'est en cours de réalisation, mais je ne vous le cache pas c'est ma fille qui va le faire étant dans l'informatique à haut niveau. Mais elle a un boulot à côté de ça. Donc, elle va le faire lorsqu'elle aura la disponibilité.

### **D) Lettre d'information.**

On en a déjà parlé plusieurs fois en fonction des points à aborder. Ici nous l'aborderons sur le plan informatique en général.

Elle est envoyée par Internet via Wix, notre serveur. Mais il peut y avoir des opérateurs, comme Orange ou d'autres qui peuvent les diriger d'emblée vers les spams. Donc, il faut que les adhérents regardent leur dossier « SPAM ». Et surtout qu'ils acceptent cet envoi. Lorsque le SPAM a été accepté une fois, en règle générale les messages passent par la suite.

## **E) Mise en place d'un espace question/réponse tenant compte des demandes sur internet**

Ce matin, on en a discuté au comité exécutif. Une partie était d'accord pour la mise en place de cet outil sur notre site Internet, mais il serait visible par tout le monde, même les non-adhérents.

L'autre partie n'était pas d'accord, parce qu'il n'est pas normal que les non-adhérents puissent avoir des réponses à des questions sans adhérer. Donc, au niveau de l'informatique, on va réfléchir à la faisabilité.

On pourrait commencer à répondre à la question, puis au bout de quelques mots, si la personne n'est pas adhérente, il lui serait demandé d'adhérer à la FFACCC s'il désire connaître la suite de la réponse.

***Le mercredi 08 avril 2026, à 16H30, la séance est levée.***

***Reprise de la séance, le jeudi 09 avril 2026 à 09 H 30.***

## **8) COMMISSION SALONS FORUMS :**

### **A) Forum automne Saint James, besoin de la part des clubs.**

La prochaine assemblée générale ordinaire de la Fédération se tiendra à Saint James (50 MANCHE) les vendredi 6 et samedi 7 novembre 2026. Cette AG sera suivie par le Forum des voyages les dimanche 8 et lundi 9 novembre 2026.

Nous serons stationnés sur un très grand parking, **sans électricité**. On a vu les problèmes à BELLEY, où ceux qui avaient réservé n'avaient plus de prise à leur arrivée. La gestion des problèmes électriques n'est pas le rôle des organisateurs. Chacun devra donc être autonome en électricité.

Pour 2027, nous n'avons aucun lieu, ni pour le CA de Printemps, ni pour l'AG et le FORUM.

Il serait bien que les clubs nous fassent des propositions en disant, j'ai trouvé un endroit qui pourrait correspondre à ce que l'on a besoin.

On va voir avec l'UCCF pour réaliser le CA de Printemps concomitamment avec son AG annuelle. Cela permet de réduire d'une manière importantes les frais de déplacements.

Au mois de novembre, à Saint-James, pour les quatre jours on va payer pas loin de 5000 euros que nous devons répartir entre les participants tant au Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale qu'au Forum. Un droit d'entrée obligatoire de 50 €uros sera réclamé et le reste sera en option. Il y aura un buffet dînatoire prévu le samedi soir. Dimanche, uniquement un loto à la place de la tombola habituelle ce qui rapportera des sous aussi au club co-organisateur. N'hésitez pas à vous proposer car il n'est pas encore déclaré. Le dîner de gala aura lieu lundi, la Fédération a déjà bloqué le traiteur qui est le même que celui qu'on a eu à Saint-Méen-le-Grand. Au dîner de gala nous devrions être à 50 euros par personne, une quarantaine d'euros environ pour le buffet dînatoire.

Nous n'avons pas à ce jour de club co-organisateur. Il lui appartiendrait de faire le relais sur place, de s'occuper du loto et du bar. Vous savez qu'il y a toujours une partie bar, boisson pendant tout le forum. Nous attendons les volontaires.

Pour rappel, la FFACCC ne touche pas aux bénéfices du bar ni du Loto, c'est le club organisateur qui les récolte.

## **B) Mise à jour de la feuille de route pour aider le futur forum.**

La mise à jour de la feuille de route pour le forum est complétée au fur et à mesure.

## **C) Besoin pour le salon du Bourget.**

Le Salon Véhicule De Loisirs se tiendra du samedi 26 Septembre au dimanche 4 Octobre 2026 au parc des Expositions de Paris-Le Bourget.

Nous vous rappelons qu'il est possible au cours du Salon du Bourget de faire la promotion à 38 € pour une première inscription et valable seulement pour la première année dans un club. Il y a actuellement 12 clubs qui participent à cette promotion qui a lieu dans certains salons. Cela pourrait également avoir lieu à Saint James.

Pour tenir toute la durée du salon, il nous faut une équipe qui puisse être présente dès le vendredi soir, veille du commencement, et jusqu'au lendemain du dernier jour, c'est-à-dire le lundi. Il ne faut pas oublier que cette équipe installe le stand, le tient durant toute la durée du salon, puis il faut tout ranger. L'équipe est installée sur un parking spécifique de résidence pour les exposants. On y passe 24 H sur 24 H. Nos camping-cars sont là, on a tout, l'électricité ainsi que l'eau. Le parking est gardé durant tout le salon. Donc cela a un certain coût, mais c'est l'engagement de la Fédération de payer ces prestations ainsi que d'indemniser au KM ceux qui viennent durant tout le séjour.

De plus, la Fédération loue un véhicule à chaque salon du Bourget car il y a besoin de faire des courses.

Nous avons exactement les mêmes besoins que pour le forum, à savoir que vous nous proposiez des sorties à réaliser dans l'année qui suit le Salon. Les gens sont en recherche de ces voyages.

## **9) COMMISSION JURIDIQUE :**

### **A) Point sur le CLC.**

Le Comité de Liaison du Camping-Car se bat au jour le jour pour défendre les droits des camping-caristes. Ils font le maximum pour régler les problèmes à l'amiable afin d'éviter d'aller en justice, sachant qu'une procédure dure environ quatre années.

Il y a un seul salarié au CLC. Il est rémunéré par UNIVDL. Le CLC se bat également contre les barres de hauteur sur les parkings. Elles sont toutes illégales, elles ont été créées à la base pour la SNCF, pour signaler la hauteur des caténaires aux passages à niveau des voies électrifiées.

### **B) Protection juridique : renforcement de l'équipe.**

Géralde Martin a souhaité pouvoir se retirer, donc elle est en doublon, si je peux ainsi dire, avec Alain Angibert, il est en formation actuellement avec elle afin de pouvoir lui succéder et reprendre la main.

Le problème que l'on rencontre en ce moment c'est qu'il y a un contact direct entre l'adhérent et Mobilité Club France, puisqu'ils vous envoient un numéro d'adhérent.

Lors d'un appel direct pour mettre un dossier de protection juridique en place, normalement, Mobilité devrait les renvoyer sur Gérald Martin ou Alain Angibert. Mais malheureusement ils

ont beaucoup changé leurs équipes et la consigne de renvoyer les adhérents vers la Fédération ne suit pas.

Pour éviter ce petit souci, et d'autres, nous sommes à la recherche d'une nouvelle protection juridique

### **C) Avancement de la mise en place de la mutualisation risques voyages.**

C'est un problème bassement administratif matériel qui nous empêche d'avancer pour le moment, notamment la création de l'adresse e-mail pour pouvoir communiquer entre nous.

Je rappelle les grandes lignes. Dès que ça va être en place, en gros, les seuls qui auront l'habilitation pour aller sur ces adresses e-mail, ce sont les clubs.

Vous aurez dans votre club, soit le président, la présidente ou un responsable qui prendra le dossier en charge de votre adhérent qui demandera à faire valoir ses droits, parce qu'il aura payé pour ça. C'est le club qui rembourse l'adhérent intégralement et se fait rembourser de la partie qu'il a été obligé de financer. Exemple, vous allez au Puys du Fou, pour cette sortie on est obligé de financer à l'avance et on ne se fait pas forcément rembourser.

Et c'est le club qui se fera rembourser, ce n'est pas l'adhérent directement.

Mais avant de rembourser votre adhérent, il faudra d'abord vérifier que son dossier est bien sûr accepté dans le cadre de tout ce qu'on a mis en place. Parce que je vous rappelle que seuls sont acceptés les pannes imprévisibles ou les accidents. C'est la FFACCC qui donnera le feu vert.

Après l'épuisement de l'ordre du jour, le Président lève la séance le jeudi 09 avril 2026 à 11 H 15.

Le Président  
Patrick LABLANCHE



Le secrétaire  
Daniel SIMON

